

Publié le 18 février 2009

Très haute performance énergétique : premiers logements sociaux à Bègles

La Saemcib vient de lancer la construction de 20 logements sociaux à très haute performance énergétique (THPE) destinés à ses locataires. Situés dans le nouveau quartier du Parc des Prés Lacoste, ces logements accueilleront une partie des habitants de l'ancienne cité Yves Farge, actuellement objet d'une opération de renouvellement urbain.



Pour assurer la performance « THPE », le bâtiment, en R + 4, sera construit en béton banché, matériau à forte inertie thermique. Tous les logements seront traversants et pourront ainsi bénéficier d'un éclairage optimal et d'une bonne ventilation naturelle. Ils seront également munis de serres froides : en hiver, les serres permettront de récupérer un maximum de calories solaires ; en été, elles se transformeront en terrasses grâce à un système d'ouverture complète. L'eau chaude sanitaire sera préchauffée par un dispositif solaire qui couvrira 50 % des besoins annuels ; le reste étant produit grâce à une chaudière collective haut rendement.

Outre l'aspect énergétique de la construction, l'aménagement du bâtiment et du quartier s'inspirent également des principes du développement durable. La coursive de desserte des logements sera plantée d'espèces locales nécessitant peu d'arrosage et susceptibles d'accueillir de la micro et petite faune (papillons, oiseaux, ...). La gestion des déchets se fera à l'extérieur grâce à des conteneurs enterrés qui éviteront les nuisances sonores, olfactives et visuelles.

Les travaux, qui s'achèveront fin 2009, sont conduits selon un cahier des charges dit « à faibles nuisances » : les déchets sont triés sur place, les impacts sonores et environnementaux (pollution des eaux et du sol) réduits. Par ailleurs, comme pour tous les marchés de travaux de la Saemcib, 7 % du volume horaire sont réservés à des

personnes en insertion professionnelle.

Une fois le bâtiment achevé, la Saemcib informera ses locataires sur l'utilisation particulière de leur nouveau logement (réunions d'information et livret d'utilisation...).

Cette opération, certifiée *Habitat et Environnement* (certification Cerqual), s'inscrit dans le cadre de la Charte de développement durable de Bègles et préfigure d'autres programmes du même type : à titre d'exemple, la prochaine mise en chantier d'une cinquantaine de logements à moins de 50 KW/heure/m²/an dans le quartier des Terres Neuves.